



Non respect de contrat de loc. et mise en cause du client

Par **praline**, le **25/08/2009** à **23:16**

Maître, j' ai un petit problème de droit de la consommation avec les Ets LECLERC , or il semble qu' il n' y ai plus de Maison de la Justice dans le pays , où peut-on encore trouver un conseil (le secrétariat de l' ordre des avocats étant aussi fermé jusqu' en septembre) . Pas un médiateur , le directeur de magasin ne voulant rien entendre , alors que je n' ai pas touché le véhicule et que , selon les dires du personnel , c' est la x ième fois que se produisent des problèmes de clés .

Ayant réservé un véhicule de location chez Leclerc , quand je suis venu en prendre possession , apres signature du contrat , le responsable de location a ouvert le fourgon , a introduit la clé pour relever le compteur , quand j' ai voulu démarrer la clé n' a pas tourné : elle était cassée , je n' ai pu quitter le parking du magasin , j' ai perdu 3 jours de travail et le magasin m' a PRELEVE 710 euros sur ma carte bancaire en utilisant la caution pour un véhicule que je n' ai pas touché . La clé n' était-elle pas cassée auparavant ? Le magasin , qui a refusé de fournir un autre véhicule malgré le contrat signé et pas annulé , fait-il payer ses réparations par ses clients ? Je n' ai rien touché , j' ai perdu 3 jours de travail et je suis prélevé de 710 euros , cela ressemble fort à de l' ESCROQUERIE . N' existe-il pas une assurance qui couvre le magasin et ses préposés plutôt que d' en incomber la faute au premier client venu ? Je précise que le directeur a remboursé la journée de location , reconnaissant le problème mais en refusant de proposer un autre véhicule disponible et sans vérifier si la clé n' était pas antérieurement cassée par le salarié (ce qui est tres possible , je ne l' ai même pas tournée : elle m' est restée dans la main) . Il y a là un geste non commercial en plus des complications apportées à tout le monde volontairement parce que le fourgon est surement assuré (. N' y a-t-il pas volonté délibérée d' escroquer tant l' assurance que le client : LE VEHICULE n'a pas QUITTE SON EMPLACEMENT SUR LE PARKING DU MAGASIN)

Salutations .